

Bourg-en-Bresse, le 22 juin 2017

L'inspectrice d'académie–directrice
académique des services
de l'éducation nationale de l'Ain

à

Mesdames et Messieurs
les Professeurs des écoles stagiaires
au 1^{er} septembre 2017

(lauréats du concours 2017)



Division des Personnels
Bureau du premier degré
public

Madame, Monsieur,

Vous serez nommé(e) au 1^{er} septembre 2017 en qualité de Professeur(e) des écoles stagiaire dans le département de l'Ain.

Vous êtes invité(e) à participer le :

mercredi 5 juillet 2017

**à l'E.R.E.A. Philibert Commerson
1250 chemin de la Chagne 01000 BOURG-EN-BRESSE**

à une réunion au cours de laquelle vous prendrez connaissance de votre affectation pour l'année scolaire 2017-2018.

Toutes les informations utiles seront mises en ligne dans les prochains jours sur le site de la Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Ain, concernant :

- **le déroulement de la journée d'affectation du 5 juillet et notamment les horaires de convocation ;**
 - . la liste des postes ;
 - . le dossier de prise en charge administrative et financière ;
 - . le parcours de scolarisation à l'ESPE de Bourg-en-Bresse.
- **la réunion institutionnelle d'accueil prévue le mardi 29 août 2017.**

Marilyn RÉMER

